



Compte-rendu Réunion de Bureau du 22 avril 2021



Ouverture de séance à 18h30 en télé conférence

Membres présents :

Jean-Yves GANNE, Président
Gérard DRAA, Vice-Président
Gilbert ASCENSIO, Trésorier
Chantal JALMAR, Secrétaire
Jean GAIGNEROT, Secrétaire adjoint

Membre excusé :

Yolande OLIVIER, Trésorière adjointe

Invités :

Chantal CLERC, Animatrice
Eric DELEFORTERIE, Animateur
Pascal LAHAYE, Animateur
Fabienne HUGON, institutrice référente pour le CMJ

1. Collaboration avec l'école Simone Veil :

1.1 Organisation d'un Rando Challenge avec les élèves de CM1 & CM2.

Après une première réunion de préparation entre Jean-Yves et Fabienne les points suivant ont été analysés pendant cette réunion de bureau :

- Départ et arrivée du RC depuis l'école sans aucun doute.
- Distance : Pascal a tracé 3 parcours de 6 à 9 km vers Marcouline pour éviter la traversée de la N8.
- Durée du RC : après échanges sur la possibilité de l'étaler sur une journée complète avec pique-nique il a paru préférable de prévoir une durée de 3 heures durant une matinée.
- Nombre d'enfants : il y a 3 classes de CM1 et 3 classes de CM2 soit environ $6 \times 30 = 180$ élèves concernés. Il semble préférable de commencer un premier RC avec seulement une classe soit 30 élèves.
- Il serait stimulant d'inviter d'autres écoles pour ce RC mais cela paraît très prématuré.
- Quand ? : Il paraît difficile d'organiser ce RC avant la fin de l'année scolaire, en conséquence l'objectif est de l'organiser au début de l'année scolaire prochaine.
- Il faut organiser une réunion préalable de présentation de ce qu'est un RC auprès des institutrices concernées sachant qu'à priori celles-ci ne devraient pas changer d'une année sur l'autre.
- Fabienne en parlera aux institutrices concernées dès la rentrée de lundi prochain et celles-ci contacteront Pascal pour programmer la réunion préalable qui se chargera de la logistique.
- Bien entendu les parents d'élèves seront sollicités pour encadrer les équipes de 3 ou 4 élèves en plus de l'encadrement du club.
- Utilisation des boussoles par les élèves ? La question reste posée mais si nécessaire l'école pourrait probablement, d'après Fabienne, acheter une dizaine de boussoles pour un budget estimé à environ 100 € par Gérard.

1.2 Création d'une boucle locale de randonnée par et à destination des enfants.

Jean-Yves a rencontré le maire de Cuges les Pins, Bernard DESTROST, qui s'est montré favorable à cette création avec une inauguration officielle ...

- Cette boucle démarrerait et arriverait aux Jardins de la ville et un panneau d'information y serait installé. Gérard voit avec l'agglomération pour qu'elle le confectionne et le finance.
- Les travaux nécessaires pour viabiliser et rendre ce cheminement seraient effectués par les enfants volontaires par l'intermédiaire du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) : relevé cadastral pour les autorisations de passage, débroussaillage et marquages mais, bien évidemment, avec l'encadrement du club.
- Fabienne va voir avec le CMJ pour organiser une prochaine réunion avec Gérard, probablement un samedi après-midi. Jean-Yves et Pascal participeront également à cette réunion.
- cette activité sera prévue lors de la prochaine rentrée scolaire.

2. Nouveaux titres temporaires FFRandonnée :

La Fédération a décidé de créer 3 nouveau titre temporaires nommés « Pass Découverte » d'une durée de 1 jour / 1 semaine / 1 mois valide de date à date pour les 2 derniers, la date de démarrage étant choisie par l'utilisateur.

Ces cartes devraient être tarifées à 1,5 € ou 2 € / 4 € / 8 €.

Elles seraient créées à l'initiative des clubs qui pourraient en augmenter le tarif pour y inclure des prestations complémentaires.

Gilbert fait remarquer que cela nécessitera un surcroît de travail pour le trésorier et une modification de la base comptable.

La création de ces cartes ne remet pas en cause la possibilité de faire 3 randonnées d'essai gratuites avant affiliation.

3. Nouvel itinéraire en itinérance :

Gérard travaille sur ce sentier encore confidentiel de 10 étapes d'environ 230 km dont le tracé définitif devrait être terminé pour la fin avril.

4. Conseil d'administration du 17 mai 2021 :

Contrairement à ce qui est écrit sur le compte-rendu de l'Assemblée générale du 3 septembre 2020 Yves GERIN ne fait plus partie du CA puisqu'il était démissionnaire à cette date.

Les convocations seront envoyées lundi par mail depuis l'adresse CRL par Jean, sauf pour Jean-Louis BONI et Martine SOURDON qui n'ont pas d'adresse mail opérationnelle, la convocation leur sera transmise par Chantal.

5. Assemblée Générale du 19 juin 2021 :

Le secrétariat préparera un ordre du jour de l'AG qui sera validé lors du CA du 17 mai, sachant que les convocations à l'AG doivent être envoyées avant le 4 juin.

Le secrétariat examinera quels sont les membres du CA dont l'élection pour 3 ans arrive à échéance afin de proposer leur renouvellement.

Un appel à candidature au CA sera fait lors de la convocation de l'AG en proposant aux candidats de s'inscrire par mail compte tenu que l'AG est actuellement prévue en visioconférence.

De même, lors de l'envoi de la convocation il sera demandé aux adhérents d'envoyer par mail des propositions de randonnées

Compte tenu du manque d'effectif du CA Jean fera également un appel à candidature directement sur le « Dernière Minute ».

6. Affectation des randonnées prochaines :

Randos Santé :

- 26/05 : animateur Jean-Yves GANNE
- 09/06 : animateur Pascal LAHAYE
- 23/06 : animateur Jean-Yves GANNE

Randos Douces :

- 18/05 : animateur Chantal CLERC
- 25/05 : animateur Jean-Yves GANNE
- 01/06 : animateur Pascal LAHAYE
- 08/06 : animateur Jean GAIGNEROT
- 15/06 : animateur Jean-Yves GANNE
- 22/06 : animateur Chantal CLERC

Sorties Patrimoine :

Pas de prévisions pour le moment.

7. Demandes de formation en orientation :

Ces demandes de formation de plusieurs adhérents seront faites par Pascal mais on attend la fin du confinement pour programmer la séance qui devra se dérouler dans une salle à trouver auprès de la mairie dès que cela sera possible.

L'annonce sera faite sur le « Dernière Minute ».

Ces formations seront ouvertes à des non adhérents et Chantal le proposera dans son article sur le « Cuges Mag ».

8. Questions diverses :

Lorsque le nombre d'inscrits à une randonnée dépasse 18 soit 3 groupes il serait préférable que l'organisateur de la randonnée définisse 2 randonnées évoluant sur le même parcours mais en sens opposé et donc guidées par 2 animateurs officiels.

Attention à tenir compte du fait que le changement de sens peut générer des difficultés et/ou efforts différents.

9. Prochaine réunion du Bureau :

Pas de date fixée, on verra en fonction de la situation sanitaire,

Fin de séance à 20 h 30